

PRÉVENIR LES TMS ET LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



Pour prévenir les TMS, on procèdera à un aménagement ergonomique des postes de travail et au recours d'outils d'aide à la manutention.

Les troubles musculo-squelettiques et les risques psychosociaux sont directement liés aux conditions de travail.

Ils concernent plusieurs millions de personnes en Europe.

C'est un enjeu économique important pour la plupart des secteurs d'activité.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont la première cause de maladie professionnelle en France. Ils affectent principalement les muscles, tendons et nerfs permettant le mouvement des pièces osseuses des membres supérieurs, du dos et des membres inférieurs et sont localisés au niveau des poignets, des épaules, des coudes, du rachis, des genoux...

Au-delà de la souffrance, les troubles musculo-squelettiques sont à l'origine d'un important absentéisme et donc d'une perte d'efficacité pour l'entreprise. En 2008, selon la CNAMTS, 8,4 millions de journées de travail ont ainsi été perdues, engendrant 787 millions d'euros de frais pris en charge par les cotisations des entreprises pour les actifs du régime général.

Les TMS résultent d'une combinaison de plusieurs facteurs de risques : biomécaniques (répétitivité des gestes, efforts excessifs, postures et angles articulaires extrêmes), organisationnels et psychosociaux. Après avoir réalisé un état des lieux, les actions permettant de les prévenir et de les combattre consisteront à mobiliser et impliquer au plus tôt l'encadrement, à discuter directement avec les salariés et le médecin du travail. D'un point de vue technique, on procèdera à un aménagement ergonomique des postes de travail et au recours d'outils d'aide à la manutention.

D'un point de vue organisationnel, la réflexion portera sur l'alternance des tâches, le développement de la solidarité entre équipes et la transmission des savoir-faire.

AU-DELÀ DU STRESS : LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les risques psychosociaux (RPS) recouvrent des risques professionnels d'origine et de nature très variées.

Leurs principaux facteurs sont regroupés en quatre grandes familles : les exigences du travail et son organisation (autonomie, exigence en matière de qualité et de délais, vigilance et concentration requises, injonctions contradictoires), le management et les relations de travail (nature et qualité des relations entre collègues et supérieurs, reconnaissance, rémunération), la prise en compte des valeurs et attentes des salariés (développement des compétences, équilibre entre vies professionnelle et privée, conflits d'éthique), les changements du travail (conception, nouvelles technologies, restructurations). On constate un lien indéniable entre l'apparition de RPS et l'absentéisme, le taux élevé de rotation du personnel, le non-respect des horaires ou des exigences de qualité, des problèmes de discipline, la réduction de la productivité, des accidents de travail et des incidents. ■

QUOI DE NEUF ?

POUR UN RAYONNAGE OPTIMAL DE VOS SUBSTANCES POLLUANTES

Présent au salon Preventica à Bordeaux les 31 janvier, 1^{er} et 2 février 2012, stand F02, Sofame propose des postes de travail répondant aux normes ergonomiques, des sièges de travail destinés à l'univers industriel et toute une gamme de mobilier métallique robuste. Fabricant français depuis plus de 25 ans, Sofame apporte à chaque projet d'aménagement son expertise et le meilleur conseil pour satisfaire vos attentes en terme de confort au travail, gage de gain de productivité. Les labels NF Environnement et PEFC valident que ces mobiliers respectent les exigences environnementales les plus sévères. Basée au Mans, une équipe de techniciens met en œuvre les meilleures solutions, sur la base d'un cahier des charges établi avec votre groupe de travail. Sofame s'efforce de réaliser le mobilier à la mesure de votre métier.

Plus d'informations sur www.sofame.fr